

NOMENCLATURE – 7.10.2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20241016-DLB37_16102024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2024

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 OCTOBRE 2024

FINANCES PUBLIQUES -
APUREMENT DES COMPTES PROVISOIRES
DU COMPTABLE PUBLIC –
TRANSFERT DES RECETTES
DANS LE COMPTE ADMINISTRATIF
DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

L'état de développement des soldes des comptes provisoires dressé par le comptable public présente des recettes antérieures à 2024.

Or, certaines recettes sont restées en attente d'enregistrement aux comptes administratifs de la Ville, pour des raisons diverses, depuis plusieurs années, et parfois au-delà des délais légaux de contestation éventuelle de la créance par le débiteur, ce qui leur confère un caractère définitivement acquis pour la Ville.

Ces sommes représentent néanmoins un montant cumulé de faible importance au regard du total des recettes perçues annuellement par la Ville, et donc n'ont un impact que de faible importance sur le résultat de clôture de l'exercice au cours duquel elles sont comptabilisées.

Étant enfin convenu, en lien direct avec les services de la DDFIP, de :

- Procéder à l'apurement de ces sommes en attente de comptabilisation, pour un montant total de 4 024,67 euros (repris en annexe jointe),
- Porter ces mêmes sommes, en recettes au compte administratif de l'année en cours,
- Réserver à la Ville, en cas de contestation ou de remise en cause de la recette par un tiers, la possibilité après étude et si la contestation s'avérait fondée, de procéder à l'inscription des crédits au budget, puis au remboursement des sommes indûment encaissées,

DATE	Référence	TIERS	LIBELLE	MONTANT	COMPTE D'ATTENTE	IMPUTATION
FUNCTIONNEMENT						
14/02/2013	9631950432	SCL SARL	Prestation évacuation déchets	11,16 €	4718	75888
29/04/2015	14545646732	PROUVOYEUR	Versement par notaire des frais d'hypothèques	360,00 €	4718	75888
01/02/2016	16526031532	DEPRE Fanny	Trop perçu - repas enseignant	0,20 €	47138	7067
21/03/2016	16915285732	BERTELOOT	Trop perçu sur facturation décembre 2015	27,20 €	4718	7067
31/05/2016	17446341632	CHEQUE LIRE	Trop perçu saison culturelle Colisée	790,00 €	4718	7062
30/03/2017	20030692132	ASP	Régularisation sur participation contrats aidés	1 568,59 €	47138	74718
05/04/2018	23349786032	FELDER Rebecca	Trop perçu par carte bancaire	2,00 €	47138	7067
26/03/2020	30315125932	GRAS SAVOYE	Remboursement honoraires expertise médicale d'un agent	60,00 €	47138	6419
07/07/2021	34842756332	DOCAPOST APPLICAM	Tickets loisirs jeunes	100,00 €	47138	70632
12/10/2021	35820363232	LOGNACELLE	Occupation du domaine public	230,50 €	4718	
07/01/2022	36775412532	Bar Colisée régie avances et recettes	Trop perçu	10,00 €	4711	7062
16/05/2022	38158590232	Photocopies régie Hôtel de Ville	Trop perçu	1,00 €	4711	7088
16/09/2022	39449029732	Accueil centre de loisirs recettes	Trop perçu, solde versements 2021 régularisés en 2022	207,80 €	4711	70632
03/11/2023	43971549232	Photocopies régie Hôtel de Ville	Trop perçu	0,15 €	4711	7088
INVESTISSEMENT						
19/08/2021	35279903432	PREFECTURE PAS-DE-CALAIS	Taxe d'aménagement 08/2021 AR167	656,07 €	47138	10226
				TOTAL		
				4 024,67 €		

dont Recettes de Fonctionnement	3 368,60 €
Pour information "Total des recettes de fonctionnement au CA 2023"	60 655 053,33 €
Impact/Résultat de fonctionnement	0,0056%

dont Recettes d'Investissement	656,07 €
Pour information "Total des recettes d'investissement au CA 2023"	24 053 028,52 €
Impact/Résultat d'investissement	0,0027%

Il est proposé, compte tenu de ce qui précède et par la présente délibération, d'autoriser l'enregistrement en comptabilité, et en recettes, des sommes reprises dans le tableau produit en annexe pour un montant total de 4 024,67 euros.

La Commission Finances a émis un avis favorable.

→ Adoptée à l'unanimité après que le Conseil Municipal en eut délibéré.

Le Maire,



Sylvain ROBERT



La Secrétaire de Séance,



Sophie JACKOWSKI

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Pôle Vie de la Cité –
Accès aux services publics
et ressources internes
Service Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Véronique BLOTTIAUX
Réf : VB/BB

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 17 OCTOBRE 2024

=====

SEANCE DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

=====

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 octobre, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 09 octobre 2024.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. MAZURE, Mme BOURDON, MM. GHEYSENS, CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI, MAZEREUW, M. CUGIER, Mmes NION, VAIRON, MASSET, MM. HOJNATZKI, LEFEBVRE, Mmes BRAET, JACKOWSKI, Mmes LEROY, LAUWERS, MM. PACH, CLAVET, WATTIER, Mme DAVID.

Etaient excusés : Mme CORRE ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. MAZURE, M. REAL ayant donné pouvoir à M. CECAK, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, Mme GLEMBA ayant donné pouvoir à Mme MAZEREUW, M. LOURDEL ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. NYCZ ayant donné pouvoir à M. OUDJANI, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, Mme VINCENT n'ayant pas donné pouvoir.

Etait absent : M. DESMARETZ.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame JACKOWSKI, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.